

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 13 décembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019**

**2019 DASCO 120** Collèges publics parisiens - Subventions (395 250 euros) à 8 collèges (Budget participatif des collèges 2018 et 2019 ; BPA 12ème 2018 « Des élèves mobilisés pour embellir le collège Paul Valery »).

**M. Patrick BLOCHE, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'octroi de subventions d'investissement aux collèges publics parisiens dans le cadre du budget participatif des collèges et du budget participatif parisien pour le projet « Des élèves mobilisés pour embellir le collège Paul Valery » (395 250 euros) ;

Vu l'avis du conseil du 8e arrondissement en date du 27 novembre 2019 ;

Vu l'avis du conseil du 12e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du conseil du 18e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du conseil du 20e arrondissement en date du 26 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des subventions d'investissement sont attribuées à huit collèges publics parisiens, au titre du budget participatif des collèges, 2018 et 2019, et au titre du budget participatif parisien, édition 2018, pour le projet « Des élèves mobilisés pour embellir le collège Paul Valery », pour un montant total de 395 250 euros, selon le détail joint en annexe.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2019.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**